

République Française
 Département de la Haute-Corse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE

Séance du 2 décembre 2025

Délibération n°2025/130

**Objet : Mise à jour du schéma directeur du réseau d'assainissement de la commune de Nessa :
 demande de financement**

Nombre de membres 46			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du vingt-quatre novembre deux mille vingt-cinq, le Conseil communautaire à nouveau convoqué conformément à la loi. L'an deux mille vingt-cinq, le deux décembre, à 17h30, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne, sous la présidence de Monsieur Joseph SAULI. Attilius CECCALDI est désigné secrétaire de séance.
En exercice	Présents	Votants	
46	17	22	
Pour	Contre	Abstentions	
22	-	-	

Présents : BANDINI Christian – CASALONGA Jérôme – CASANOVA Antone – CECCALDI Attilius – GUERRIERI Jean-Paul – LIONS Paul – MALSPINA-GIOCANTI Marie-Dominique – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MONTI ROSSI William – MORETTI Jean-Baptiste – PETIT-CRISTINI Pierrette – POLI Jean-François – POLI Pierre – ROMANI Sylvie – SALDUCCI Ange – SAULI Joseph.

Absents représentés : BASTIANELLI Ingrid a donné procuration à MALASPINA-GIOCANTI Marie-Dominique – CUBADDA Charles a donné procuration à ROMANI Sylvie – MORTINI Lionel a donné procuration à CASANOVA Antone – SAVELLI René a donné procuration à MATTEI Joseph – TORRACINTA Marcel a donné procuration à POLI Pierre.

Absents : ACQUAVIVA Stella – ANTOLINI Clémentine – ANTONELLI Jean-Toussaint – BASTIANI Angèle – BATAILLARD Camille – CANANZI Ange – CAPINIELLI Marie-Josèphe – CASTELLANI Jean-René – COLOMBANI Barthélémy – COLOMBANI Pierre – D'ORNANO Pierre-Paul – FRANCISCI Paul-Antoine – GENUINI Benjamin – GUERRINI Antoine – GUIDICELLI Paul – GUIDONI Martine – LE GALL Caroline – MARCON-VINCENTELLI Jeanine – MARIANI Frédéric – MARTELLI Camille – ORSINI Joseph – PINAUD Jean-Michel – SAULI Charles – TURCHI François.

Convocation envoyée le : 25/11/2025 Et affichée le : 25/11/2025	Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 04/12/2025
---	--

La commune de Nessa dispose d'une station d'épuration accompagnée d'un réseau de collecte d'une longueur estimée à 2,5 km, recueillant les effluents du village ainsi que ceux des hameaux de Funtanella, Funtana et Costa.

La station d'épuration, de type Filtres Plantés de Roseaux, présente une capacité de 400 Équivalents Habitants (EH) et a été mise en service en 2003.

Dans le cadre de la mise en conformité des rejets en DBO5 et DCO, il apparaît nécessaire de procéder à la mise à jour du schéma directeur du réseau d'assainissement de la commune de Nessa.

Le Président propose de réaliser les diagnostics suivants :

- De l'ensemble du réseau de collecte, afin d'en évaluer l'état, d'apprécier sa qualité et de localiser d'éventuelles fuites,
- Du dispositif de traitement,
- Du schéma directeur des installations, afin d'établir un programme de travaux relatif à l'ensemble du réseau

Le coût total de cette opération est estimé à 31 000 €HT réparti comme suit :

Phase diagnostic	23 000 €
Phase schéma directeur	5 000 €
Mission d'AMO	3 000 €

Le projet étant éligible, le Président propose de solliciter une aide financière auprès de l'Agence de l'Eau et de la Collectivité de Corse, selon le plan de financement suivant :

Agence de l'Eau et Collectivité de Corse	27 900 €	90 %
CCIRB	3 100 €	10 % + TVA

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré :

DECIDE

- **D'APPROUVER** l'opération et le plan de financement tel que précisé ci-dessus,
- **D'AUTORISER** le Président à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau et de la Collectivité de Corse une subvention d'un montant total de 27 900 €,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait à L'Île-Rousse, le 2 décembre 2025

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Attilius CECCALDI



Le Président,
Lionel MORTINI

